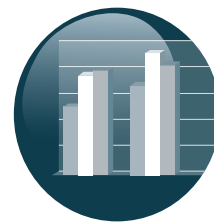




Essais zootechniques en station expérimentale ou en conditions de terrain



D

E

Pour qui ?

Tout partenaire ayant des besoins d'évaluation d'un produit, d'une technique : firmes-services, fournisseurs (aliment, complémentaire, additif), équipementiers, laboratoires pharmaceutiques, ... voire groupements de producteurs

Les + de l'IFIP

Expérience reconnue de l'Ifip en expérimentation animale
Possibilités d'appui pour la valorisation ultérieure des résultats



Station expérimentale porcine de l'Ifip à Romillé (près de Rennes)

Notre offre

sur mesure

L'Ifip met à votre disposition deux stations expérimentales :

- station de Romillé près de Rennes : 200 truies ;
 - station de Villefranche en Midi-Pyrénées : 140 truies
- permettant de réaliser des **tests expérimentaux comparatifs dans des conditions maîtrisées** : méthodes, plans expérimentaux, prises de mesures, analyses des résultats...

Les domaines d'exploration sont multiples : reproduction, alimentation animale (additifs, formulation, conduite alimentaire...), bien-être animal, qualité des carcasses et des viandes, bâtiments d'élevage, rejets et émissions de gaz, santé animale, énergie, ...

Les moyens de mesure et les installations disponibles sont exceptionnels : plate-forme d'imagerie à Rayons X, pilotes pour le stockage d'effluents et la mesure des rejets, analyseurs de gaz photo-acoustiques Infra Rouges, ...

Selon le besoin du client :

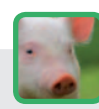
- Le **protocole d'essai** est défini en concertation avec le client, pour une mise en œuvre dans l'une des deux stations de l'institut.
- Le travail fait l'objet d'une **convention** qui définit les conditions techniques et financières de la prestation et les engagements des deux parties.

Option : dans certains cas, l'Ifip peut prendre en mains (définition du protocole, suivi, analyse) une expérimentation réalisée en **conditions d'élevage**.

La faisabilité est étudiée au cas par cas avec le client.

Quel intérêt pour votre entreprise ?

- Le **savoir-faire reconnu de l'Ifip et sa neutralité** apportent une légitimité aux résultats.
- Engagements clairs des parties par une **convention** écrite préalable.
- Agrément de l'Ifip ouvrant droit pour les entreprises clientes au **Crédit d'Impôt Recherche**.



Yvon SALAÛN

Directeur du pôle Techniques d'élevage
La Motte au Vicomte B.P. 35104 - 35651 Le Rheu Cedex

Tél : 02 99 60 98 35

Mob : 06 07 31 30 66

yvon.salaun@ifip.asso.fr

